



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.8/2003/6
6 novembre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail pour le développement de l'industrie
et de l'entreprise

Quatrième session, 13 et 14 février 2003

Point 4.3.1 de l'ordre du jour provisoire

**ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE L'ENTREPRENARIAT
ET DE L'ATTÉNUATION DE LA PAUVRETÉ**

Rapport de situation

1. À sa première Réunion, tenue le 11 février 2002, l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté a examiné un projet de plan de travail proposé par le secrétariat de la CEE-ONU et a approuvé un plan de travail biennal pour la période 2002-2004 (TRADE/WP.8/2002/11).
2. À sa session annuelle tenue les 21 et 22 mars 2001, le Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise (WP.8) a institué une nouvelle équipe intégrée de spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté.
3. Conformément à son mandat initial, l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté est chargée principalement des tâches suivantes:
 - ° Sensibiliser à l'importance que revêt la prise en considération de toutes les dimensions en matière de promotion de l'entrepreneuriat aux fins de la lutte contre la pauvreté;
 - ° Évaluer l'effet des lois, règlements et politiques visant à promouvoir l'entrepreneuriat, en particulier leurs retombées pour les groupes défavorisés et vulnérables;

- Recenser les moyens d'intervention ayant fait leurs preuves dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales par le biais de l'entrepreneuriat et formuler des recommandations en ce qui concerne la politique à suivre;
- Procéder à des échanges de renseignements sur les meilleures pratiques en matière de lutte contre la pauvreté par la promotion de l'entrepreneuriat et du travail indépendant. Ces échanges pourraient s'effectuer selon différentes modalités, telles que: programmes de formation du personnel appelé à familiariser certains groupes de personnes défavorisées avec la gestion des affaires; constitution de coentreprises et recherche de débouchés pour leurs produits et services; création de parcs technologiques;
- Procéder à des échanges de données d'expérience et d'idées sur le recours à l'entrepreneuriat comme instrument de lutte contre la pauvreté en milieu rural;
- Répertorier les technologies, modes d'organisation et types de services d'appui susceptibles d'abaisser les coûts de lancement et d'exploitation de PME pour les groupes défavorisés et vulnérables;
- Rendre la technologie plus accessible aux entreprises familiales et aux petites et moyennes entreprises créées par des groupes de personnes défavorisées;
- Proposer des programmes spécifiques tendant à encourager l'entrepreneuriat au sein de certains groupes défavorisés ou vulnérables, en particulier dans les pays et régions confrontés à un risque élevé de conflit ou en proie aux difficultés de la restructuration économique;
- Identifier les domaines se prêtant à un partenariat entre secteurs public et privé susceptible de bénéficier aux pauvres, en particulier étudier la possibilité de créer des fonds de solidarité et autres dispositifs de microcrédit pour certains groupes de personnes défavorisées, avec l'appui des secteurs privé et public; et
- Aider les gouvernements qui en feront la demande à concevoir des programmes de promotion de l'entrepreneuriat porteurs d'activités génératrices de revenus (OPA/AC.20/1).

4. La deuxième Réunion de l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté a été organisée par l'Unité de coordination des activités opérationnelles de la CEE-ONU le 29 août 2002 au Palais des Nations, dans le cadre du premier Forum régional pour la jeunesse: «Sécurité, opportunités et prospérité». La note TRADE/WP.8/AC.2/2002/1 du secrétaire de la CEE-ONU avait été établie le 25 juin 2002. Des experts des États-Unis, d'Israël, d'Italie, du Royaume-Uni, de la République de Moldova, de la République fédérale de Yougoslavie, de la République kirghize et de l'Ukraine ont assisté à la Réunion.

5. Il a été décidé que l'Équipe de spécialistes concentrerait ses activités sur le chômage et la pauvreté chez les jeunes afin de mettre en lumière les facteurs propres à la jeunesse qui entravent l'entrée des jeunes adultes dans la vie active et leur accès au secteur privé naissant dans certains pays en transition. Elle examinera également les programmes et projets en faveur de la jeunesse, notamment les programmes visant à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes, qui se sont révélés efficaces, dans des États membres de la CEE, contre le chômage et la pauvreté des

jeunes. Sur cette base, l'Équipe de spécialistes devrait pouvoir répertorier les politiques et modèles d'entrepreneuriat des jeunes les plus performants et élaborer des directives et divers instruments qui pourraient être mis en œuvre par les organisations gouvernementales et non gouvernementales des États membres de la CEE confrontés à un vaste phénomène de marginalisation socioéconomique des jeunes adultes.

6. L'Équipe de spécialistes a préparé un questionnaire sur les populations cibles, les besoins à satisfaire et les projets/programmes de lutte contre la pauvreté et le chômage des jeunes. Ce questionnaire des trois E (Éducation, Emploi, Entrepreneuriat) (voir l'annexe 1) a été distribué à tous les États membres de la CEE-ONU au début de 2002 et affiché également sur le site Web de la CEE-ONU. Au 30 octobre 2002, seuls le Bélarus, la Bulgarie, la Croatie, le Kirghizistan et la République tchèque avaient retourné le questionnaire rempli au secrétariat de la CEE.

7. Les participants à la deuxième Réunion sont convenus qu'en raison des différences dans la qualité et la quantité des informations disponibles sur l'entrepreneuriat des jeunes, chacun des membres de l'Équipe soumettrait à celle-ci une proposition sur les pays et/ou programmes susceptibles d'être associés à la première phase des activités prévues.

8. Les experts sont convenus qu'il serait utile d'identifier dans chaque pays, tant dans les administrations publiques que dans les organisations de jeunes, une institution partenaire (coordonnateurs nationaux) capable d'assurer le suivi des activités proposées. À cet égard, les participants à la Réunion de l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté ont suggéré que soient désignés des institutions nationales et/ou des partenaires privés (ONG) susceptibles de participer à des programmes en faveur des jeunes. Le secrétariat de la CEE-ONU a adressé une lettre circulaire à ce sujet aux États membres en novembre 2002.

9. Les participants ont décidé de créer un **sous-groupe chargé de l'élaboration de propositions de projets et de critères de sélection** présidé par *M^{me} Ronit Dolev* (Israël) et composé de *M^{me} Rachel Golden* (États-Unis), de *M. Denis Toichiev* (Kirghizistan), de *M. Andrew Fiddaman* (Royaume-Uni) et de *M. Jurij Sosjurko* (Ukraine). Il a été décidé que les membres du Sous-groupe correspondraient par voie électronique et soumettraient les critères retenus au secrétariat dans un délai de deux semaines (c'est-à-dire d'ici à la mi-septembre 2002).

10. Sur la base des résultats des travaux du Sous-groupe chargé de l'élaboration de propositions de projets et de critères de sélection, un deuxième sous-groupe présentera des recommandations au sujet des pays sélectionnés dans un délai de six à huit semaines, une fois approuvés les critères de sélection des propositions de projets. Ce **sous-groupe chargé de l'élaboration de recommandations et de la sélection de pays** sera présidé par *M. M. Vasiljiev* (Yougoslavie) et constitué de *M^{me} M. Gannon* (États-Unis), de *M. A. Idrisov* (Kirghizistan) et de *MM. V. Kostyuchenko, E. Kovalskiy et V. Khomenko* (Ukraine).

11. Parallèlement aux deux premiers Sous-groupes, il a été décidé qu'un troisième sous-groupe serait chargé d'évaluer les pratiques les meilleures et les propositions de projets sur la base des documents présentés au Forum ainsi que des propositions de projets soumises. Ce **sous-groupe chargé de l'évaluation des pratiques les meilleures et des propositions de projets** sera présidé par *M^{me} Rachel Golden* (États-Unis) et constitué de *M. A. Idrisov* (Kirghizistan), de *M. S. Coropceanu* (République de Moldova), de *MM. Ya. Dontsov et S. Sosyurko* (Ukraine) et de *M. M. Vasiljiev* (Yougoslavie).

12. Un représentant du Kirghizistan a souligné que son gouvernement mettait beaucoup d'espoir dans les mesures prises pour aider les jeunes chômeurs à trouver un emploi. Il a suggéré que l'Équipe inclut dans son programme de travail la préparation d'un guide de la CEE-ONU sur les moyens de créer un comité de coordination intergouvernemental pour l'entrepreneuriat des jeunes. Il a été convenu que le Kirghizistan élaborerait un projet de proposition qui sera examiné lors de la prochaine réunion de l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté. Un représentant de l'Ukraine a fait part des mesures prises pour la création d'un comité de l'entreprise chez les jeunes. Il a précisé que l'Ukraine était prête à participer à cette initiative et à l'élaboration d'un projet de guide.

13. Les représentants du Kirghizistan, de la République de Moldova et de l'Ukraine ont proposé que l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté organise, sur le modèle du premier Forum régional, des forums sous-régionaux pour la jeunesse. Il a été convenu que l'Ukraine élaborerait une proposition de projet en coopération avec le secrétariat de la CEE-ONU et d'autres pays de la CEI en vue de l'organisation d'un forum de ce type à Kiev en 2003 ou 2004.

Annexe 1**QUESTIONNAIRE SUR L'ENTREPRENARIAT
ET L'ATTÉNUATION DE LA PAUVRETÉ****Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté****Questionnaire des trois E – Évaluation des programmes et des besoins**

Nous avons conçu ce questionnaire pour recueillir des informations qui nous aideront à répertorier les politiques et les interventions susceptibles de réduire les risques d'une marginalisation des jeunes et des moyens d'encourager l'entrepreneuriat des jeunes.

Nous avons essayé de poser toutes les questions nécessaires pour obtenir les informations voulues et établir des comparaisons entre pays, cela dans les limites des ressources et du temps disponibles.

Nous vous saurions gré de nous apporter toute votre attention et votre concours pour rassembler les données demandées et répondre à ce questionnaire et contribuer ainsi à la tâche importante du Comité.

Le questionnaire est composé de deux grandes sections.

Section 1 – questions 1 à 13 – Données, statistiques et informations d'ordre général
(Si votre système de classification des données diffère de celui utilisé dans le questionnaire – groupes d'âge différents, par exemple –, veuillez le signaler.)

Section 2 – questions 14 et + – Évaluation professionnelle et opinions fondées sur l'expérience personnelle de la personne ayant répondu au questionnaire et autres contributions professionnelles

1. Il est entendu que la personne qui remplira le questionnaire recueillera les informations nécessaires auprès de toutes les sources existantes dans le pays et les coordonnera à l'intention de l'Équipe de spécialistes.
2. Si les dispositions relatives aux lois, règlements, tarifs, programmes d'études, sexes, etc. varient entre les États/provinces/régions/zones urbaines-rurales à l'intérieur du pays, veuillez le préciser, soit en formulant par écrit des observations d'ordre général sur les différences en question, soit en remplissant si possible des questionnaires distincts.
3. Les définitions des termes et des groupes varieront certainement selon les pays. Afin de nous aider à les rapporter à un dénominateur commun et à être les plus exacts possible, nous vous serions reconnaissants de le préciser ou de joindre les définitions des termes utilisés dans votre pays.

Nous vous remercions et comptons sur votre coopération.

Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté									
Questionnaire des trois E – Évaluation des programmes et des besoins									
Pays				Population totale					
1. Effectifs dans chaque groupe d'âge									
	Système d'éducation	Apprentissage	Emplois salariés	Entrepreneurs indépendants	Chômeurs	Total			
12-14									
15-18									
19-30									
31-35									
Total									
Répartition par sexe									
Femmes									
Hommes									
Répartition par race/appartenance ethnique									
I									
II									
III									
2. Formation et programmes préparatoires à la vie professionnelle*									
	Oui*	Non	Dans la plupart des établissements scolaires	Dans quelques-uns	Âge	Source de financement			
						État	ONG	Secteur privé	Autres
Enseignement général									
Enseignement professionnel									
Entrepreneuriat									
* Si oui, prière de le préciser dans la réponse à la question 3 et de remplir une fiche de projet s'il en existe un.									
3. Existe-t-il des programmes de formation professionnelle/entrepreneuriat spécifiquement axés sur les jeunes et les jeunes adultes ou auxquels les jeunes ont accès?									

4. Quelles sont les grandes catégories de l'enseignement professionnel?					
Enseignement scolaire	Enseignement non scolaire	Organismes privés	Secteur privé	Autres	
5. Le programme des études comporte-t-il des disciplines nouvelles axées sur des débouchés professionnels? (comme l'e-éducation)					
Enseignement scolaire	Programmes				
Enseignement général	Programmes universitaires				
	Programmes extra-universitaires				
Enseignement professionnel					
Formation à l'entrepreneuriat					
6. Les universités dispensent-elles des cours de formation à l'entrepreneuriat et à la création de PME?					
	Programmes universitaires	Programmes extra-universitaires	Certaines facultés	Mentorat	Financement
Universités publiques					
Universités privées					
7. Précisez les autres moyens de formation à l'entrepreneuriat et d'enseignement professionnel existant dans votre pays (formation d'entreprise, autorités responsables, armée, syndicats, Églises, ONG, groupes d'intérêt, etc.).					
8. Énumérez les lois en vigueur dans votre pays au sujet de l'emploi des jeunes:					
Âge minimum					
Contrôle des salaires					
Apprentissage					
Contrats de formation					
Autres					

9. Informations d'ordre général (pourcentages)							
	12-18		19-35				
Emploi illicite de jeunes							
Taux d'abandon							
Consommation de drogues							
Jeunes considérés comme à risque							
Enseignement obligatoire de tel à tel âge							
Jeunes d'âge scolaire n'exerçant pas d'activité professionnelle et ne fréquentant pas d'établissement scolaire							
Jeunes en âge de travailler n'exerçant pas d'activité professionnelle et ne fréquentant pas d'établissement scolaire							
10. Informations générales – Étudiants (pourcentages)							
Nombre total d'étudiants et nombre d'étudiants exerçant un emploi à temps partiel (jusqu'à 10, 11-20 et 21 + heures/semaine) par groupes d'âge	Groupe d'âge	Nombre total d'étudiants	Pourcentage d'étudiants travaillant à temps partiel (heures par semaine)				
			Ne travaillent pas	Jusqu'à 10 heures	11-20 heures	21+	
	18-25						
	26-35						
	36+						
11. Informations générales – Activité indépendante par secteur (pourcentages)							
Commerce	Services	Agriculture	Industrie	Bâtiment	Autres		Total
12. Service de l'emploi ou du chômage							
En existe-t-il un?							
Comment s'appelle-t-il?							
Public ou privé?							
Est-il gratuit?							
Est-il en relation avec des services de formation?							
Fournit-il une aide pour l'établissement des CV?							
Fournit-il une aide pour la préparation aux entretiens d'embauche?							

[illegible]

20. Pouvez-vous nommer de jeunes entrepreneurs ayant réussi?

1.	2.	3.	4.
5.	6.		
21. Quels rôles jouent l'État, les entreprises, la famille et les organismes de la société civile pour encourager financièrement et psychologiquement les jeunes à créer leur propre entreprise?			
État			
Entreprises			
Famille			
Organismes de la société civile			
Autres			
22. Observations			
23. Renseignements personnels sur la personne ayant répondu au questionnaire:			
Nom			
Profession			
Adresse			
Téléphone			
Fax			
Courrier électronique			
24. Renseignements sur les personnes qui ont aidé à remplir le questionnaire:			
Nom		Profession	
25. Souhaiteriez-vous centraliser la correspondance dans votre pays et, sinon, que recommandez-vous?			